

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 ans - 175 ans : la Constitution cantonale et la Constitution fédérale seront célébrées le 23 septembre

Cette année 2023 marquant à la fois les 20 ans de l'actuelle Constitution du Canton de Vaud et les 175 ans de la première Constitution fédérale, les autorités cantonales ont souhaité organiser une cérémonie commémorative le 23 septembre prochain. A cette occasion, le Mérite cantonal vaudois sera remis à la co-présidente et aux deux co-présidents de l'Assemblée constituante. Lors de cette journée, le bâtiment du Parlement ainsi que le château cantonal ouvriront également leurs portes à la population.

La date du 23 septembre a été choisie afin d'intégrer le calendrier des manifestations prévues dans le cadre des célébrations du 175° anniversaire de la Constitution fédérale. En présence des autorités cantonales et des anciennes et anciens membres de l'Assemblée constituante notamment, la cérémonie du 23 septembre donnera la parole à diverses personnalités, dont l'historien Olivier Meuwly, la présidente du Tribunal cantonal Marie-Pierre Bernel, la présidente du Conseil d'Etat Christelle Luisier Brodard et le président du Grand Conseil Laurent Miéville. Ils s'exprimeront à la fois sur la Constitution fédérale de 1848 et sur la version révisée de la Constitution cantonale, deux textes novateurs à bien des égards.

Remise du Mérite cantonal

Engagés et résolument tournés vers l'avenir, les membres de l'Assemblée constituante vaudoise ont permis de faire de la charte fondamentale un texte vivant qui a par ailleurs déjà fait l'objet de plusieurs adaptations afin de demeurer cohérent avec l'évolution de la société. Pour saluer l'importance du travail effectué sous leur présidence éclairée, la co-présidente, Mme Yvette Jaggi, ainsi que les co-présidents, MM. René Perdrix et Jean-François Leuba (à titre posthume), se verront décerner le Mérite cantonal.

Des portes ouvertes pour la population

Pour marquer cette double commémoration, les autorités cantonales ont souhaité ouvrir les portes du bâtiment du Parlement cantonal et du Château St-Maire à la population. Ces portes ouvertes auront lieu le samedi 23 septembre de 9h à 16h. A

cette occasion, quelques membres du Grand Conseil accueilleront personnellement le public à certains moments de la journée afin de présenter le fonctionnement du Législatif cantonal. Une exposition sur le major Davel sera aussi proposée lors de la visite du Château St-Maire pour marquer l'année du tricentenaire de sa mort.

Les représentants des médias sont conviés à la cérémonie commémorative qui aura lieu de 9h30 à 11h au Palais de Rumine, à Lausanne.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 07 septembre 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

François Vodoz, Chancelier d'Etat a.i. Igor Santucci, secrétaire général du Grand Conseil